

COMITE SYNDICAL SEANCE DU 13 JANVIER 2012

PRESENTS : LAPOIRIE Catherine, HOZE Michel, HOSCHAR Jacky, DEKHAR Nadia, BESOZZI Daniel, LALLIER Solange

ABSENT EXCUSE : néant

ORDRE DU JOUR

1. **GESTION DU MULTI-ACCUEIL** : Modification partenariat communes de BOUSSE et de RURANGE LES THIONVILLE suite à la prise de compétence Petite Enfance par la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan
2. **DIVERS** : Décision modificative de crédit N° 02/2011

POINT 1 : GESTION DU MULTI-ACCUEIL

● Partenariat communes de BOUSSE et RURANGE LES THIONVILLE / Communauté de Communes de l'Arc Mosellan :

La Présidente expose que dans le cadre du transfert de la compétence Petite Enfance des communes de BOUSSE et de RURANGE LES THIONVILLE à la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan à compter du 1^{er} janvier 2012, il convient d'établir les avenants correspondants.

Après en avoir pris connaissance, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Prend acte** du transfert de compétence Petite Enfance des communes de BOUSSE et de RURANGE LES THIONVILLE vers la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan
- **Valide** les avenants aux conventions de partenariat des communes concernées
- **Donne** pouvoir à la Présidente de signer les avenants aux conventions ou tout document y afférant.

POINT 2 : DIVERS

● Décision modificative de crédit N° 02/2011 :

Madame la Présidente présente au Comité Syndical la décision modificative de crédit